

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- La rémunération des fonctionnaires - (10pts)

La rémunération des fonctionnaires est appelée traitement ou solde pour les militaires. Afin de comprendre le traitement d'un fonctionnaire, il faut décomposer cette somme perçue. Le fonctionnaire appartient à un corps dans lequel se trouve plusieurs grades déclinés eux-mêmes en échelons. Une fois le bon échelon, grade et corps trouvé, il dépend d'un indice particulier. Cet indice est à multiplier avec la valeur du point d'indice afin d'obtenir le traitement. Il s'agit par ailleurs de noter que la valeur du point d'indice est gelé depuis quelques années le point d'indice étant en relation directe avec l'inflation, les fonctionnaires subissent à ce jour une perte de leur pouvoir d'achat. À cette rémunération statutaire peuvent s'ajouter des rémunérations supplémentaires. Il en existe de nombreuses selon les statuts mais les plus connues sont la Nouvelle Bonification Indicière, le Régime indemnitaire, la prime de résultats et de performance et les primes collectives. Enfin, les suppléments familiaux et de résidence s'ajoutent au traitement initial. Il arrive donc à certain endroits que le traitement initial soit multiplié par deux avec les rémunérations supplémentaires, qui il est bon de noter, ne comptent quasiment pas ou peu dans le calcul de la retraite.